



-Communiqué de presse du 17 mai 2016-

#néonicotinoïdes Un trombinoscope qui fait le... buzzzzzzz !

Paris, le 17 mai 2016 : A la suite du vote, par les sénateurs, d'un amendement supprimant le principe d'une interdiction totale des insecticides néonicotinoïdes à compter du 1^{er} septembre 2020, Agir pour l'Environnement a mis en ligne un trombinoscope permettant de connaître le vote de chaque sénateur.

> **Voir le trombinoscope** : <http://reponses.agirpourenvironnement.org/neonicotinoides-senateurs/>

Pour Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement, « cet outil électronique apporte une transparence nécessaire sur la position des sénateurs qui, souvent, profite de l'opacité des débats pour relayer et soutenir sans distance les argumentaires rédigés par le lobby de l'agrochimie. Cet outil contribue donc à stimuler les échanges entre les citoyens et leurs sénateurs et ainsi obliger ces derniers à assumer leur vote ».

Avec près de 10 000 « partages » sur Facebook et des centaines de retweets en moins de 48 heures, ce trombinoscope connaît d'ores et déjà un beau succès et sera généralisé afin d'assurer un suivi démocratique permettant de mieux identifier le vote des parlementaires sur les questions écologiques à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Au terme des débats ayant conduit les sénateurs à rejeter le principe d'une interdiction des insecticides néonicotinoïdes, une Commission Mixte Paritaire réunissant une délégation de sénateurs et députés va se réunir prochainement dans la discrétion à l'abri des caméras. Agir pour l'Environnement poursuivra son travail de salubrité démocratique en apportant toute la transparence nécessaire afin que les parlementaires privilégient l'intérêt général et écoutent enfin les 76 % des Français favorables à l'interdiction des insecticides tueurs d'abeilles.

Contact presse :

Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement – Tél. 0606885266

Association nationale de protection de l'environnement agréée au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement